



## BULLETIN D'ENGAGEMENT

**SAISON SPORTIVE : 2023 -2024**

À remplir en (03) exemplaires

**Nom Complet du C.S.A :** .....

**Sigle du C.S.A :** .....

CATÉGORIES ENGAGÉES						
Compétitions		SENIOR	U19	U17	U15	U14
Championnat	Engagement (Oui/Non)					
Coupe	Engagement (Oui/Non)	Sénior		Jeunes		

(Une croix X dans une case indique l'engagement)

**Couleurs Principale du Club :** .....

**Couleurs de Réserves :** .....

**N° Tel (Obligatoire) :** .....**N° de Fax (obligatoire) :** .....

**Boite e-mail (Obligatoire) :** .....

**Agrément N° :** ..... **du :** ..... **(Copie légalisée à joindre)**

**Président du C.S.A :** ..... **Tel :** .....

**Adresse complète :** .....

Identité et qualité des membres du C.S.A ou de la section, mandatés pour représenter le club auprès de la Ligue de Football de la Wilaya de Tizi-Ouzou et les instances du Football.

Nom et Prénom	Fonction au sein du C.S.A ou de la section	N° de Téléphone



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL  
 الاتحادية الجزائرية لكرة القدم  
 LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU  
 رابطة كرة القدم لولاية تيزي وزو  
 ⵝⵓⵏⵜ ⵏ ⵏⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵎⵎⵓⵏ  
 TAMTUNT N-DDAVAX UDAR N TIZI-WEZZU



Je soussigné, Monsieur .....

Président du Club Sportif Amateur : ..... m'engage à :

- 1/Respecter les règlements généraux de la Fédération Algérienne de Football et de les faire respecter par tous les membres de l'association et de la section football.
- 2/Faire participer les cadres techniques, médicaux et administratifs du club aux réunions et séminaires organisés par la Fédération et les Ligues.
- 3/ Procéder au paiement de la contribution aux frais de gestion et arriérés.
- 4/ Respecter les domiciliations des matchs de championnat selon disponibilité des terrains conformément aux règlements généraux.
- 5/Fournir le dossier médical de chaque joueur tel que défini par la commission médicale fédérale.
- 6/ Ne pas recourir aux juridictions civiles pour le règlement de tout litige né lors du déroulement de la compétition.
- 7/ Respecter les dispositions de l'article 124 du règlement du championnat de football amateur des divisions honneur et préhonneur traitant de la « Violation de l'obligation de réserve ».
- 8/ contracter une police assurance pour tous les joueurs (toutes catégories), staffs administratifs et techniques les couvrants pour toutes la saison sportive 2023-2024.

FAIT A : ..... Le : .....

<u>Cachet du Club</u>	<u>Griffe et Signature légalisée du Président CSA</u>
<u>Cadre réservé à la ligue (Date de Dépôt)</u>	